

DEPARTEMENT
006 210600383 20251204-D_10_2025_CCAS-DE
Reçu DES 10/12/2025
ALPES MARITIMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CHATEAUNEUF**

Membres en exercice : 9

Présents : 5

Pouvoirs : 2

Votants : 7

DELIBERATION n° 10/2025

OBJET : Repas Intergénérationnel- Semaine Bleue

SEANCE DU 4 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 décembre, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE représenté par la vice-présidente, Madame Joëlle BOUHELIER.

PRESENTS : Mesdames Messieurs, Joëlle BOUHELIER, Colette ZALMA, Laurence MARGAILLAN, Nadège SASPIN-JOUBERT, PALLANCA Anne-Marie.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Emmanuel DELMOTTE, Gérard LE NEGRATE.

POUVOIR : Messieurs Jean-Marie ROUAN, Pierre ARANDA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Joëlle BOUHELIER.

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration que la semaine bleue nationale, semaine d'échange et de partage intergénérationnels a lieu cette année du 6 octobre au 11 octobre 2025.

Dans ce cadre le CCAS a proposé aux seniors intéressés de partager un repas offert avec les écoliers à la cantine de l'école.

Aussi, 26 personnes se sont inscrites pour un total de 26 x 5.59 euros, prix du repas soit 145,34 euros TTC.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après lecture du dossier et après en avoir délibéré, accorde le paiement de 145.34 euros à l'ESAT Prélude, qui a préparé ces repas.

Adopté à l'unanimité.

Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été
effectuées le
et la délibération expédiée à la
Sous-Préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Président
Emmanuel DELMOTTE

